



Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du mercredi 03 avril 2024

Envoyé en préfecture le 11/04/2024
Reçu en préfecture le 11/04/2024
Publié le 11/04/2024
ID : 031-213100662-20240403-DL2024_19-DE

Le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni le mercredi 03 avril 2024, à la mairie de Bessières, 29 place du Souvenir, BESSIÈRES (31660), sous la présidence de Monsieur Cédric MAUREL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le jeudi 21 mars 2024. Affichage en mairie et distribution ce même jour, de l'ordre du jour, accompagné d'une note de synthèse et des documents annexes utiles à la préparation de la séance.

Présents :

Monsieur Cédric MAUREL, Maire – Madame Christel RIVIERE – Monsieur Aäli HAMDANI – Madame Carole LAVAL – Monsieur Frédéric BONNAFOUS – Madame Françoise OLIVE – Monsieur Anthony BLOYET – Madame Alexia SANCHEZ – Monsieur Julien COLOMBIES, adjoint(e)s au Maire.

Madame Véronique ANDREU – Monsieur Alexandre CHATAIGNER – Monsieur Jean-Charles CONTE – Monsieur Ludovic DARENGOSSE – Monsieur Pierre ESTRYPEAU – Monsieur Michel FALCONNET – Madame Nathalie HERRANZ – Monsieur Benjamin HUC – Madame Marie-Line LALMI – Madame Mylène MONCERET, conseillers(ères) municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Gérard CIBRAY à Monsieur Alexandre CHATAIGNER – Madame Élisabeth CORDEIRO à Madame Mylène MONCERET – Madame Marie-Hélène PEREZ à Monsieur Ludovic DARENGOSSE.

Absents excusés :

Monsieur Bernard BERINGUIER – Monsieur Jérôme BRIÈRE – Madame Sylvie BUIGUES – Monsieur Benoît MUNOZ – Madame Émilie PEZET.

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre ESTRYPEAU.

Ont également assisté à la séance en tant que conseil, Madame Blandine COURDY, Cabinet du Maire, Madame Céline RODRIGUEZ, Directrice financière, Madame Justine RIVIÈRE, Affaires juridiques et Monsieur Philippe HABONNEL, Conseiller aux décideurs locaux, Direction régionale des finances publiques d'Occitanie.

- Composition légale du conseil municipal : 27
- Nombre de conseillers en exercice : 27
- Nombre de conseillers présents : 19
- Nombre de conseillers représentés : 3

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 heures et procède à l'appel.

2024-19 FINANCES : Comptes administratifs 2023 – Budget principal de la commune

Rapporteur : Monsieur le Maire

ADOPTE

Votants : 21	Abstentions : 0	Exprimés : 21	Pour : 17	Contre : 4
--------------	-----------------	---------------	-----------	------------

Monsieur le Maire présente les résultats du compte administratif 2023 correspondant au budget principal de la Commune :

Monsieur le Maire relève que les résultats d'exercice 2023 de la Commune sont les suivants :

RESULTATS D EXERCICE 2023

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT 2023
Section de fonctionnement	6 490 089,58 €	6 673 517,86 €	183 428,28 €
Section d'investissement	1 090 299,33 €	2 316 055,58 €	1 225 756,25 €
REPORTS 2022			
Section de fonctionnement (002)		677 372,10 €	
Section d'investissement (001)		532 500,06 €	
RESULTAT GLOBAL			
Section de fonctionnement (002)		860 800,38 €	
Section d'investissement (001)		1 758 256,31 €	
RESTES A REALISER 2023			
Section de fonctionnement			
Section d'investissement	237 035,87 €	1 013 106,92 €	
TOTAL DES RESTES A REALISER			
RESULTATS CUMULES			
Section de fonctionnement	6 490 089,58 €	7 350 889,96 €	
Section d'investissement	1 327 335,20 €	3 861 662,56 €	

Le Compte Administratif présente les comptes suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT DÉPENSES/RECETTES

CHAPITRE	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde	% Réal.
011	Charges à caractère général	1 646 000,00 €	1 587 351,47 €	58 648,53 €	96,44
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 300 100,00 €	3 299 387,00 €	713,00 €	99,98
014	Atténuations de produits	60 000,00 €	47 289,00 €	12 711,00 €	78,82
65	Autres charges de gestion courante	591 519,00 €	477 349,85 €	114 169,15 €	80,70
66	Charges financières	100 000,00 €	90 796,69 €	9 203,31 €	90,80
67	Charges exceptionnelles	99 300,00 €	83 205,40 €	16 094,60 €	83,79
68	Dotations provisions semi-budgétaires	75 000,00 €	- €	75 000,00 €	0,00
022	Dépenses imprévues	77 454,10 €	- €	77 454,10 €	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 031 408,00 €	904 710,17 €	126 697,83 €	87,72
	Total Général	6 980 781,10 €	6 490 089,58 €	490 691,52 €	92,97
CHAPITRE	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde	% Réal.
013	Atténuations de charges	150 000,00 €	154 350,89 €	4 350,89 €	102,90
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	321 500,00 €	383 912,01 €	62 412,01 €	119,41
73	Impôts et taxes	3 649 499,00 €	3 941 603,51 €	292 104,51 €	108,00
74	Dotations, subventions et participations	1 450 470,00 €	1 452 850,50 €	2 380,50 €	100,16
75	Autres produits de gestion courante	55 000,00 €	80 393,92 €	25 393,92 €	146,17
76	Produits financiers	32,00 €	51,81 €	19,81 €	161,91
77	Produits exceptionnels	576 126,60 €	595 248,82 €	19 122,22 €	103,32
002	Excédent de fonctionnement reporté	677 372,10 €	- €	- 677 372,10 €	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 781,40 €	65 106,40 €	- 35 675,00 €	64,60
	Total Général	6 980 781,10 €	6 673 517,86 €	- 307 263,24 €	95,60

**SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES/RECETTES**

Opérations	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde	% Réal.
2201	ACHATS MATERIELS	4 686,89 €	4 686,89 €	-€	100,00
2202	Entretien du patrimoine et rénovation én	83 420,44 €	60 482,17 €	22 938,27 €	72,50
2203	TRAVAUX VOIRIE ET RESEAUX	1 140,00 €	1 140,00 €	-€	100,00
2204	ETUDES AVANT PROJET	59 220,00 €	27 000,00 €	32 220,00 €	45,59
2207	création d'une maison de santé	30 778,56 €	30 778,56 €	-€	100,00
2208	CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE	159 000,00 €	65 986,51 €	93 013,49 €	41,50
2209	TRAVAUX TERRAINS DE SPORT	9 000,00 €	-€	9 000,00 €	0,00
2211	AMENAGEMENT PLAINE DE BALZA	20 000,00 €	9 437,87 €	10 562,13 €	47,19
2213	CONSTRUCTION RESTAURANT SCOLAIRE	2 243 777,56 €	17 852,27 €	2 225 925,29 €	0,80
2301	ACQUISITIONS DIVERSES	216 550,00 €	154 658,43 €	61 891,57 €	71,42
2302	ENTRETIEN BATIMENTS ET PATRIMOINE	151 000,00 €	120 141,93 €	30 858,07 €	79,56
2303	VOIRIE COMMUNALE ET URBANISME	62 000,00 €	34 864,42 €	27 135,58 €	56,23
2305	ACQUISITIONS FONCIERES	500 000,00 €	113,92 €	499 886,08 €	0,02
2306	PROTECTION BATIMENTS ET ESPACES PUBLICS	60 000,00 €	4 855,20 €	55 144,80 €	8,09
2307	RENOVATION PISCINE MUNICIPALE	50 000,00 €	-€	50 000,00 €	0,00
2308	RENOVATION ENERGETIQUE	100 000,00 €	63 810,86 €	36 189,14 €	63,81
2309	CONTROLE D'ACCES AUX BATIMENTS COMMUNAUX	60 000,00 €	-€	60 000,00 €	0,00
*NI	Non individualisé	379 000,00 €	102 478,31 €	276 521,69 €	27,04
*OF	Op. financière	633 070,20 €	392 011,99 €	241 058,21 €	61,92
	TOTAL	4 822 643,65 €	1 090 299,33 €	3 732 344,32 €	22,61

Opérations	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde	% Réal.
101	GROSSES REPARATIONS	- €	316,68 €	316,68 €	0
2202	Entretien du patrimoine et rénovation én	26 000,00 €	26 200,00 €	200,00 €	100,77
2204	ETUDES AVANT PROJET	- €	2 520,00 €	2 520,00 €	0
2207	création d'une maison de santé	30 778,56 €	- €	30 778,56 €	0
2213	CONSTRUCTION RESTAURANT SCOLAIRE	1 785 671,99 €	- €	1 785 671,99 €	0
OPFI	Opération financière	165 000,00 €	- €	165 000,00 €	0
OPNI	Opération non individualisée	10 350,00 €	- €	10 350,00 €	0
*NI	Non individualisé	667 739,66 €	432 435,97 €	235 303,69 €	64,76
*OF	Op. financière	2 137 103,44 €	1 854 582,93 €	282 520,51 €	86,78
	TOTAL	4 822 643,65 €	2 316 055,58 €	2 506 588,07 €	48,02

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire se retire au moment du vote, il sort de la salle du Conseil municipal et donne la présidence de la séance à Madame Christel RIVIERE, 1^{ère} adjointe.

**ENTENDU L'EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
LE CONSEIL MUNICIPAL,**

- **PREND ACTE** de la présentation faite du compte administratif 2023 du budget principal de la commune ;
- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que présentés ;
- **APPROUVE** le compte administratif 2023 du budget communal tel que présenté ;
- **DONNE MANDAT** à Monsieur le Maire ou à son représentant(e) pour l'application de la présente décision et la signature de toutes les pièces et avenants s'y rapportant ;
- **MENTIONNE** que la présente délibération est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication.

Envoyé en préfecture le 11/04/2024

Reçu en préfecture le 11/04/2024

Publié le 11/04/2024

ID : 031-213100662-20240403-DL2024_19-DE

Ainsi fait et délibéré en Mairie,
les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le Maire

Cédric MAUREL



Certifié exécutoire,
les formalités de publicité ayant été effectuées

le : 11/04/2024

et la délibération ayant été reçue en Préfecture

le : 11/04/2024